



Rapport Annuel

du service public de prévention et de
gestion des déchets ménagers et assimilés

2023





SOMMAIRE

02

Présentation

**Ordures Ménagères
résiduelles**

**Réseau des
déchèteries**

**Communication
Prévention**

Recyclables

**Indicateurs
financiers**

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés est défini par le décret 2015-1827 du 30 décembre 2015.

Son objectif est de favoriser la transparence vis-à-vis des usagers et de les informer sur l'organisation du service et sur les principaux évènements de l'année. (Article L5211.39 du CGCT – Modifié par LOI n°2010-1563 du 16 décembre 2010 art. 34)



01

Présentation du territoire





Territoire

Syndicat de collecte et de traitement des ordures ménagères créé en 1983



Adhérents

- 75 communes
- 4 communautés de communes



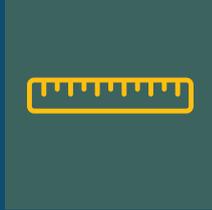
Superficie

1 433 km²



Population

- 75 393 habitants
- 37 660 foyers



Densité

52,6 hab/km²



Compétences

05

Déléguées au SMICTOM du Chinonais
Services réalisés par des prestataires privés



Collecte

- Ordures ménagères résiduelles (OMR) en porte à porte ou en points de regroupement (PR)
- Emballages en porte à porte ou en points de regroupement (PR)
- Verre et papiers en apport volontaire



Déchèteries

- Réseau de 11 déchèteries



Traitement

- Centre de tri des déchets recyclables
- Unité de Valorisation Énergétique des OMR



Institution

Comité Syndical - Mandat 2020 - 2026

Président

Philippe Massard

Elu depuis le 30 juin 2014

Vice-Présidents

Catherine DEGRAVE

1^{ère} Vice-Présidente
St-Benoit-La-Forêt
Déchèteries

Patrick JARRY

2^{ème} Vice-Président
Cinq-Mars-La-Pile
Finances et UVE

Bureau Syndical

**15 membres,
dont 4 Vice-Présidents
+ 11 membres du
bureau**

Le bureau syndical prépare
les dossiers à présenter
au Comité Syndical.

Délégués

**77 délégués titulaires
77 délégués suppléants**

provenant de 4 structures

Commissions thématiques

Ces commissions apportent une réflexion en amont sur les dossiers du SMICTOM du Chinonais. Elles émettent des avis ou des préconisations.

- Commission d'appel d'offres
- Commission des déchèteries



Faits marquants

Année 2023

Janv



ECT

Lancement des
Extensions des
Consignes de **T**ri
pour les emballages

Juin



Marché

Lancement de la
consultation pour le
marché d'exploitation
des déchèteries 2024-2028

Nov



**Nouveau centre
de tri
Interdépartemental**

Transfert des
emballages vers le
nouveau centre de tri
de Parçay-Meslay

Dec



**Transformation du
centre
de tri de Chinon**

Fermeture et
transformation en
centre de transfert



Moyens Humains

Effectifs

08



8 agents

assurent le fonctionnement du SMICTOM au quotidien, à travers 3 filières: administrative, technique et animation.



3 départs



3 arrivées

Les absences

350 jours d'arrêt maladie en 2023 répartis comme suit:

- 1 arrêt de 6 jours
- 1 arrêt de 15 jours
- 2 arrêts représentant 329 jours.



Bilan global des tonnages collectés

En 2023

45 491T

603 kg/hab/an



Evolution 2022/2023:

- Tonnages : +0,42%
- Ratios +0,54%

Pour mémoire en 2022:

- 45 302T
- 600 kg/hab/an

ORDURES MÉNAGÈRES résiduelles						
Désignation	Tonnages collectés 2023	RATIO PAR HAB EN KG	Evolution 2022/2023		Pour mémoire en 2022	
			Ratios	Tonnages	Tonnages collectés	RATIO/HAB en KG
TOTAL OMR	14 653	194,36	-6,30%	-6,42%	15 658	207,42
RECYCLABLES - Collectes sélectives						
Désignation	Tonnages collectés 2023	RATIO PAR HAB EN KG	Evolution 2022/2023		Pour mémoire en 2022	
			Ratios	Tonnages	Tonnages collectés	RATIO/HAB en KG
VERRE	3 652	48,43	-3,68%	-3,81%	3796	50,29
EMBALLAGES	2 995	39,73	19,28%	19,13%	2514	33,30
PAPIERS	946	12,55	-13,46%	-13,57%	1095	14,51
TOTAL CS	7 593	100,71	2,67%	2,54%	7405	98,10
DÉCHÈTERIES						
Désignation	Tonnages collectés 2023	RATIO PAR HAB EN KG	Evolution 2022/2023		Pour mémoire en 2022	
			Ratios	Tonnages	Tonnages collectés	RATIO/HAB en KG
ENCOMBRANTS	7 897,02	104,74	-11,65%	-11,76%	8 949,80	118,56
VÉGÉTAUX	6 584,49	87,34	19,59%	19,44%	5 513,00	73,03
GRAVATS	4 416,94	58,59	-4,47%	-4,59%	4 629,66	61,33
BOIS (Panne de balance en 2022)	1 345,15	17,84	358,11%	357,53%	294,00	3,89
MÉTAUX	883,28	11,72	4,74%	4,60%	844,40	11,19
DÉCHETS D3E	729,49	9,68	-0,80%	-0,93%	736,31	9,75
CARTONS	590,58	7,83	0,66%	0,54%	587,42	7,78
DECHETS DIFFUS SPECIFIQUES (PEINTURES)	379,30	5,03	34,09%	33,92%	283,23	3,75
TEXTILES + bornes du territoire	338,19	4,49	3,02%	2,89%	328,68	4,35
LAMPES ET NEONS	2,56	0,03	-29,43%	-29,52%	3,63	0,05
CARTOUCHES ENCRE	0,80	0,01	19,91%	19,76%	0,67	0,01
PILES	6,12	0,08	16,91%	16,77%	5,24	0,07
HUILES DE VIDANGE	38,88	0,52	7,07%	6,93%	36,36	0,48
HUILES DE FRITURE (Savigny uniquement)	0,95	0,01	94,12%	93,88%	0,49	0,006
RADIOGRAPHIES	0,67	0,01	81,31%	81,08%	0,37	0,005
POLYSTYRENE (Richelieu uniquement)	1,62	0,02	-	-	-	-
TOTAL DÉCHÈTERIES	23 216	307,93	4,65%	4,51%	22 213,27	294,26
COLLECTES EXCEPTIONNELLES						
AMIANTE	3,90	0,05	18,33%	18,18%	3,30	0,04
PNEUS	25,26	0,34	14,03%	13,89%	22,18	0,29



02

Communication et prévention





Communication print



Journal du syndicat

Impression
37 200 exemplaires
Distribution toutes boîtes à lettres

Un seul numéro publié en raison du mouvement de personnel du service communication



Modification jours de collecte

Impression
5 000 exemplaires
Distribution porte à porte en décembre



Bulletins communaux

Articles pour les bulletins communaux des communes



Communication web



Réseaux Sociaux

Ouverture des comptes
Instagram et LinkedIn
le 29 novembre 2023

+ 47 abonnés Instagram
115 impressions LinkedIn

Affichage écran des utilisateurs

Instagram > ligne éditoriale : prévention
LinkedIn > ligne éditoriale : institutionnelle



Page Facebook

+ 177 abonnés par rapport à 2022
-18.1% par rapport à 2022

8 700 visites de la page
+141.7% par rapport à 2022



Site Web

www.smictom.com

Application Panneau Pocket

26 publications
56 410 lectures





Communication médias



Campagne de presse web

Site NR pour les ECT

4 publications

Grand angle : 2, 16 janvier
et 10 avril
E-Publi : 9 janvier



Campagne de presse

Mise en application des ECT

7 parutions

Les 9, 11 et 14 janvier 2023
370 x 3 colonnes - pages Chinon
les 8, 11, 12 et 14 avril 2023
143 x 3 colonnes - pages Chinon



Campagne de radio

Janvier: **264 Spots** pour
l'application des ECT

Novembre et décembre:
100 Spots pour la
promotion des biodéchets



Prévention

2 880 personnes touchées



Animations scolaires

664 élèves sensibilisés

10 établissements

29 classes



Compostage

597 composteurs distribués

239 bio-seaux et aérateurs vendus

524 foyers sensibilisés

+65.82% par rapport à 2022

10 sites de compostage collectifs
installés par le CPIE en partenariat
avec le SMICTOM



Prévention

120 personnes touchées

- UFCV
- Etoile Sportive Vallée du Lys
- ALSH
- Marché de Chinon



03

Ordures Ménagères résiduelles





Ordures Ménagères résiduelles

16



Matériel de collecte

- 8 BOM de 26 T bi-compartmentées
 - 1 BOM 7,5 T bi-compartmentées
 - 2 BOM de 3,5 T et 7,5 T monocompartmentées
-
- **344 541 km parcourus par les véhicules**
 - **203 999 L de gazole consommé**

Effectifs : 29 personnes

- 17 chauffeurs
- 7 équipiers de collecte
- 1 mécanicien
- 1 agent polyvalent
- 3 administratifs

Service de collecte

Le service de collecte des Ordures Ménagères résiduelles est assuré par le personnel d'une entreprise privée



urbaser

En contrat depuis 2018
jusqu'à fin 2025

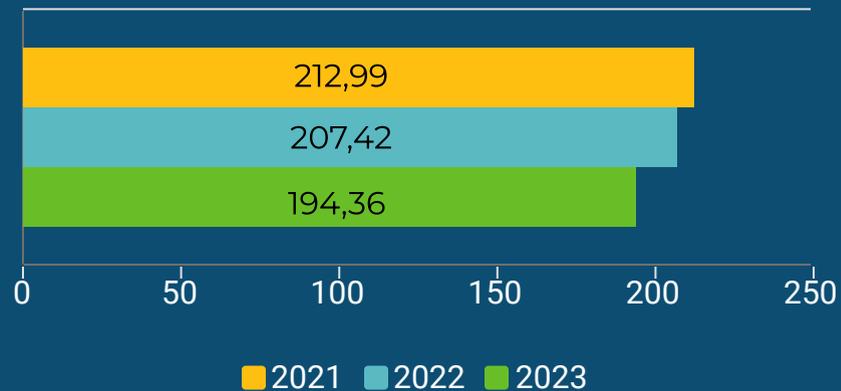


Les chiffres clés

Collecte des Ordures Ménagères résiduelles

Ratio par habitants

collecté/kg/habitant/an/



Commentaire :

La mise en place des **E**xtensions de **C**onsignes de **T**ri (ECT) ainsi que la sortie des biodéchets des Ordures Ménagères résiduelles au 1^{er} janvier 2024 permet d'expliquer cette diminution de tonnage

14 653

tonnes d'OMr collectées en 2023
soit **194,36 kg/hab**



Pour mémoire 2022 :
15 658T soit -6,42%



Ordures Ménagères résiduelles

(OMr)



Conteneurisation obligatoire

Depuis 2019, tous les habitants du territoire sont collectés **en bac gris pour les OMr**

A présenter la veille au soir



Bacs individuels en porte à porte

140L OMr : 19 761 bacs
240L OMr : 6 134 bacs
360L OMr : 1 854 bacs
660L OMr : 1 799 bacs
TOTAL : 29 548 bacs



Points de regroupement

- **1 343 points** recensés au total
- 4 136 bacs présents sur ces points.

FÉRIÉS

- En cas de jour férié, la collecte est reportée au lendemain et toutes les collectes suivantes sont décalées d'une journée jusqu'au samedi.
- Les BACS doivent être sorties LA VEILLE AU SOIR, car les horaires de collecte peuvent varier.



Jours de collecte

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Avoine	Anché	Anché (VL)	Avoine	Assay
Azay le Rideau	Antogny Le Tillac	Chinon	Beaumont en Véron	Avon les Roches
Candes St Martin	Braslou	Cinq Mars La Pile	Bréhémont	Azay le Rideau
Chinon	Braye	La Chapelle Aux Naux	Chinon	Brizay
Cheillé	Chezelles	Langeais (écarts)	Cinçais	Champigny sur Veude
Langeais (centre)	Courcoué	Lignièrès de Touraine	Couziers	Chaveignes
Pont de Ruan	Crissay sur Manse	Ligré	Cravant Les Coteaux	Chinon
Saché	Crouzilles	Mazières de Touraine	Huismes	Faye La Vineuse
Savigny en Véron	Faye La Vineuse	Neuil	La Roche Clermault (VL)	Faye la Vineuse (VL)
St Germain sur Vienne	Jaulnay	Rivière	Langeais (centre)	La Roche Clermault
Thilouze	La Tour St Gelin	Vallères	Lerné	Lémeré
	L'île Bouchard	Villaines Les Rochers	Noyant de Touraine	Luzé
	Marigny Marmande		Panzoult	Maillé
	Nouâtre (VL)		Rigny Ussé	Marcay
	Parcay sur Vienne		Rilly sur Vienne	Marcilly sur Vienne
	Pussigny		Rivarennes	Nouâtre
	Razines		Seuilly (VL)	Ports sur Vienne
	Sazilly		St Benoit La Forêt	Pouzay
	Ste Catherine de Fierbois		Thizay	Richelieu
	St Epain (VL)			Seuilly
	Ste Maure de Touraine			St Epain
	Theneuil			
	Trogues			
	Verneuil Le Château			
	Villeperdue			





Ordures Ménagères résiduelles

Usine d'incinération et de traitement

Usine d'incinération



Usine d'incinération

de St Benoit La Forêt.
Mise en service en
octobre 1983

**Capacité réelle
(technique) : 19 000 T/an**



Tonnage global receptionné

2023 : 17 476 T
2022 : 17 240 T



Tonnage global incinéré

2023 : 16 550 T
2022 : 16 110 T

Mesures

Traitement des fumées

par voie semi-humide
(chaux + coke de lignite) :
limitation des émissions
atmosphériques

Odeurs

Maintien de l'installation en
dépression et hall de
déchargement fermé

Gestion des eaux

de process en circuit fermé : pas
de rejet au milieu extérieur

Énergie



Vapeur produite

2023 : 48 991 T
2022 : 50 801 T



Mâchefers

2023 : 3 749 T valorisées
2022 : 3 546 T valorisées
en sous couche routière



Refioms*

2023 : 578 T valorisées
2022 : 573 T valorisées



Métaux ferreux

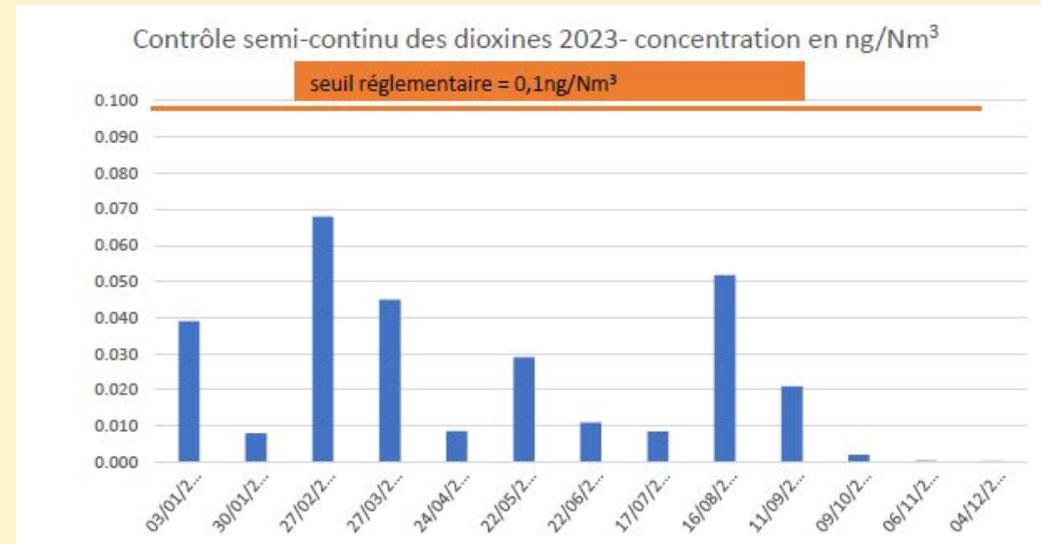
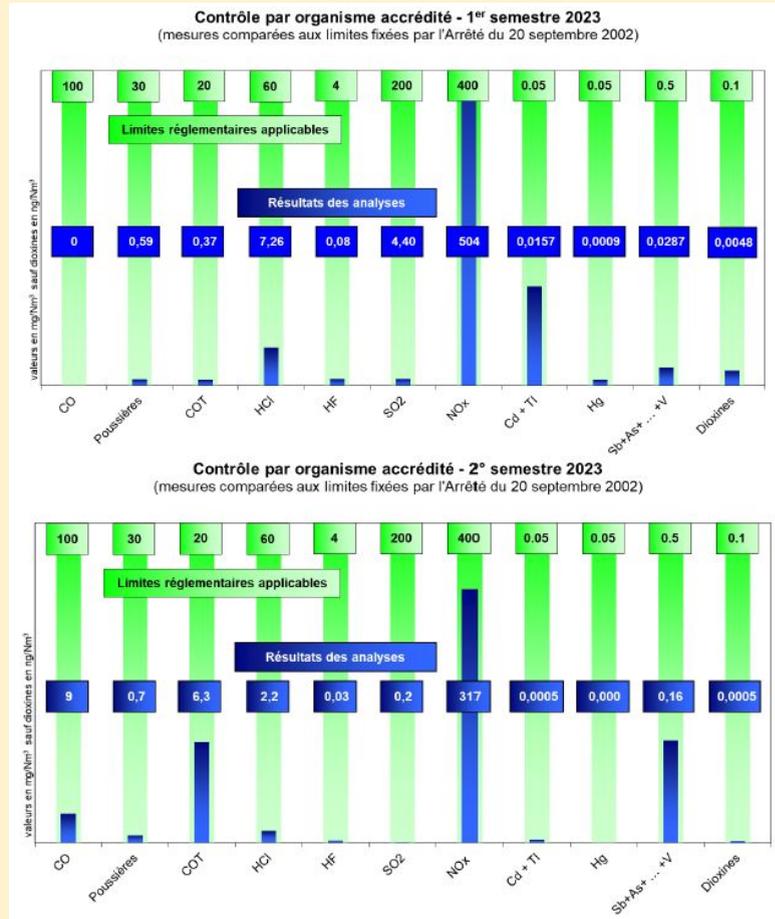
Extrait des mâchefers
2023 : 188 T valorisées
2022 : 194 T valorisées

* Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération
d'Ordures Ménagères valorisées pour combler
des mines sel en Allemagne



Emissions atmosphériques

Contrôle par un organisme accrédité





Tonnage vapeur vendu

au Centre Hospitalier du Chinonais

22



6 048 T

vendu pour l'alimenter
en chauffage et en eau chaude

pour mémoire en 2022 : 6 019 T



Recettes et dépenses

23

Matrice des coûts de l'ADEME - OMr



Dépenses

HT

5 716 988€



Recettes

HT

241 090€

de produits industriels

59 957€

de soutiens et aides



Coût aidé

2023

69,3 €/hab

Coût aidé 2022 : 66,7€/hab



Le coût aidé correspond au coût résiduel (coût sans les recettes industrielles, les soutiens et les aides) à la charge de la collectivité et donc à son besoin de financement.



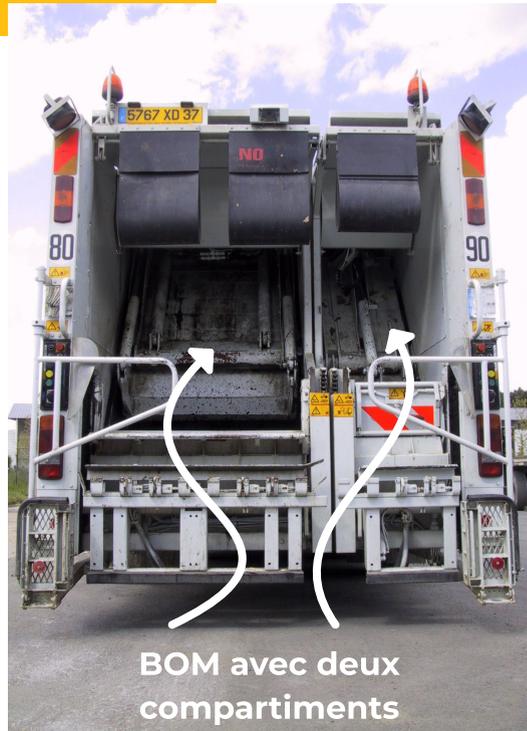
04

Recyclables





Emballages



BOM avec deux compartiments

Collecte

Les emballages qu'ils soient présentés en bacs ou en sacs jaunes sont collectés en même temps que les OMr grâce à des BOM à 2 compartiments.

Sacs jaunes

Les sacs jaunes sont **fournis aux particuliers** collectés en PAP, **exclusivement par la mairie**, qui réalise ses commandes annuelles auprès de nos services.

Bacs jaunes

Les bacs jaunes sont **réservés aux professionnels et aux Points de Regroupement (PR)**. Ils sont livrés par le SMICTOM sur demande.

Une **seule dimension de 360L** est délivrée, en raison du double compartiment des BOM qui ne peut réceptionner un bac de plus grand volume.

Service de collecte

Le service de collecte des emballages est également assuré par le personnel



urbaser

En contrat depuis 2018
jusqu'à fin 2025

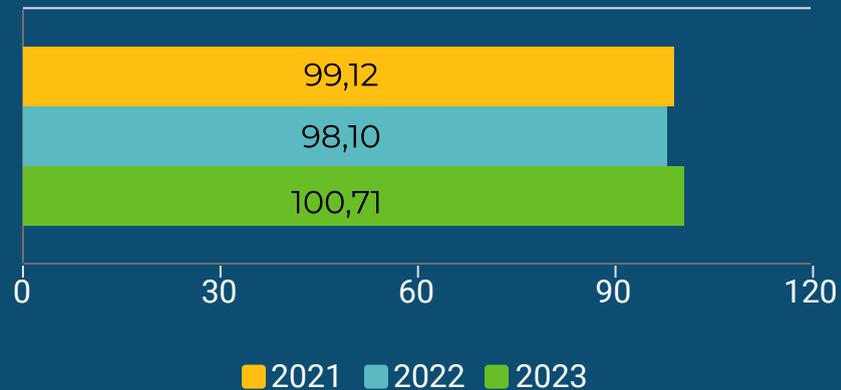


Les chiffres clés

Collecte des recyclables

Ratio par habitants

collecté/kg/habitant/an/



Commentaire :

La mise en place des **Extensions de Consignes de Tri (ECT)** au 1^{er} janvier 2024 permet d'expliquer cette augmentation de tonnage

7 593

tonnes de recyclables collectées en 2023
soit 100,71 kg/hab



Pour mémoire 2022 :

7 405 T soit +2,54%



Collecte des recyclables

par des prestataires privés

Emballages



La collecte des emballages est effectuée en porte à porte en même temps que les OMr, grâce à des bennes bi-compartimentées. Cette prestation est réalisée par un prestataire privé :



Papiers



Les papiers sont à déposer dans les colonnes aux plastrons bleus. La collecte des papiers est réalisée en Point d'Apport Volontaire par le prestataire privé :



Verre



Le verre est à déposer dans les colonnes aux plastrons verts. La collecte du verre est réalisée en Point d'Apport Volontaire par le prestataire privé :





Type de collecte et contenant

28

Ensemble des recyclables

	Emballages 	Verre 	Papiers 
Nombre de contenants	1 701 300 sacs 2 220 bacs	301	247
Type de contenants	Sacs jaunes	Colonnes opercules vertes	Colonnes opercules bleues
Ratio	45 sacs par foyer*	1 pour 250 hab 1 pour 125 foyers	1 pour 305 hab 1 pour 152 foyers



Données de population

- 75 393 habitants
- 37 660 foyers

✓ *Les foyers munis de bac en point de regroupement ne bénéficient pas de sacs jaunes mais d'un sac de pré-collecte réutilisable.

✗ Aucun seuil n'est appliqué pour la collecte des producteurs non ménagers.



Les Extensions de Consignes de Tri

Les ECT

Les CONSIGNES de TRI
qui changeront dans le bac jaune
à partir du
02 janvier 2023

⚠️ Seuls les emballages sont concernés. Ne pas déposer d'autres objets dans le bac de tri quel que soit leur matériau.

Tous les emballages EN PLASTIQUE
Les bouteilles et les flacons en plastique
Les boîtes, boîtes, films, sacs, sachets, pots, tubes
Laisser les bouchons sur les emballages en plastique

Tous les emballages EN MÉTAL

Tous les emballages EN PAPIER ET CARTON
Vidés et pliés (taille max : 45x90 cm)
Ne pas déchirer
Laisser les bouchons sur les briques alimentaires

ATTENTION !
LES PAPIERS ET LES EMBALLAGES EN VERRE VONT PAS DANS LE BAC JAUNE!

Je ne me pose plus de questions. Si c'est un emballage, je peux le trier dans le bac jaune!

✓ VIDER LES EMBALLAGES SANS LES RINCER
✓ NE PAS IMBRIQUER DES DÉCHETS DE MATIÈRES DIFFÉRENTES

À partir de 2023, vous trouverez toutes les informations sur www.smictom.com ou sur le site de CITEO www.tri-metropole.fr/guide-de-tri ou l'application [guide du tri](#)

Mise en place des ECT

Depuis le 1^{er} janvier, les **consignes de tri simplifiées** par CITEO, ont été appliquées.

Tous les emballages sont à déposer dans le bac ou sac jaune, et ce peu importe la matière.

En 2023, cette étape s'est **généralisée à l'ensemble du territoire Français**. Peu importe où l'on se trouve en France, les consignes de tri sont identiques.

Matériel mis à disposition de la population

- Sac de pré-collecte
- Sac jaune
- Règlette de tri
- L'application CITEO

+ INFO





Le centre de tri

Changement de centre de tri en cours d'année

Avec la mise en place des extensions de consignes de tri, le centre de tri est devenu inadapté pour recevoir et trier tous les nouveaux emballages.

Le SMICTOM s'est associé avec 13 autres collectivités pour former la SPL Tri Val de Loir(e).

Depuis le mois de novembre l'intégralité des emballages sont envoyés au centre de tri interdépartemental situé à Parçay-Meslay.

Quant à celui de Chinon, il en cours de transformation pour devenir un centre de transfert des déchets.



Capacité :
8 560 T
75 488 hab
1 747m²

Exploitant  **suez**
environnement
pour le compte du
SMICTOM



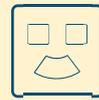
Capacité :
53 000 T
948 000 hab
10 000m²

Exploitant  **PAPREC**
RECYCLAGE
pour le compte de la
SPL Tri Val de Loir(e)



Analyse détaillée par flux

Le verre



301 colonnes
réparties sur tout le territoire



3 652 T collectées
Soit **48,43** kg/hab/an



3 803 T recyclées
Soit **50,44** kg/hab/an
Taux de recyclage à **104%**
Evolution : **+3%**

Fillière de recyclage



Basé à Châteaubernard (16)

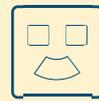
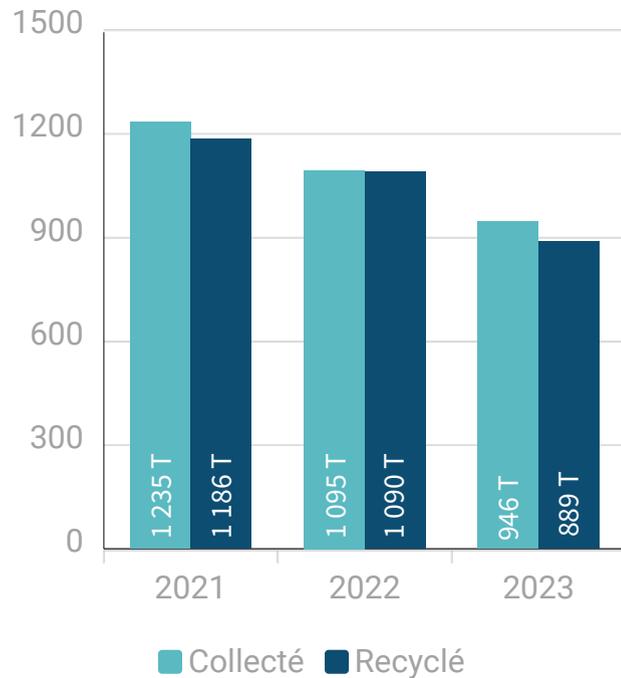
**Le verre se recycle à 100%
et à l'infini**

La différence de 151 T entre le tonnage collecté et le tonnage recyclé correspond au stock de l'année antérieure.



Analyse détaillée par flux

Les papiers



247 colonnes
réparties sur tout le territoire



946 T collectées
Soit **12,55** kg/hab/an



889 T recyclées
Soit **11,80** kg/hab/an
Taux de recyclage à **94%**
Evolution : **-6%**

Filière de recyclage



Norske Skog
Golbey

Basé à Golbey (88)

**Le papier est recyclé
en papier journal**

La différence de -57 T entre le tonnage collecté et le valorisé correspond aux erreurs de tri



Analyse détaillée par flux

Les emballages



Commentaire : En 2023, les ECT ont été appliquées ce qui explique l'augmentation des tonnages.



1 701 300 sacs distribués aux habitants



2 995 T collectées
Soit **39,73**kg/hab/an



2 826 T recyclées
Soit **37,48** kg/hab/an

Taux de recyclage à **94%**
Evolution : +12%

Filières de recyclage

ArcelorMittal Acier
AFFIMET Regeal Aluminium
VALORPLAST
SUEZ Environnement
CITEO Repreneur
REVIPAC Garantie de Recyclage Cartonnettes et briques

Plastiques
En 2023, 3 repreneurs car 3 centres de tri

- **Métal recyclé à 100% et infini**
- **Plastique en nouveau plastique ou fibre textile**
- **Cartonnettes en nouveau emballages en carton**

La différence de tonnages -169 T correspond aux erreurs de tri, aux différents stocks et à la freinte*

**La freinte correspond à la perte de volume que subissent les marchandises à cause de l'humidité, des manipulations et du transport.*



Les erreurs de tri



Les refus de tri

Les refus sont des erreurs de tri qui correspondent aux indésirables déposés dans le mauvais contenant. Ils devraient être présentés soit en collecte des Ordures Ménagères résiduelles soit au sein des différents flux de déchèteries.

Ils correspondent également à des emballages non vidés, mis dans un sac ou imbriqués les uns dans les autres.

Commentaire :

En 2023, la baisse des refus s'explique en partie, par des emballages jusqu'à lors refusés qui sont désormais pris en charge par le centre de tri et recyclés.

QUANTITÉ DE REFUS

En 2023,
702,45 T de refus*
sur 2 995 T collectées

Représente en moyenne
23,45% de refus

Pour mémoire en 2022 **875,38 T**
soit **34,82%**

soit une **baisse de 19,75%**
des tonnages de refus
entre 2022 et 2023

*La totalité des tonnages stockés au centre de tri de Chinon ont été triés. Permettant ainsi de vider les bâtiments entièrement pour laisser place à la reconversion du site en centre de transfert.



Recettes

Collecte sélective

Recettes filières

Alu

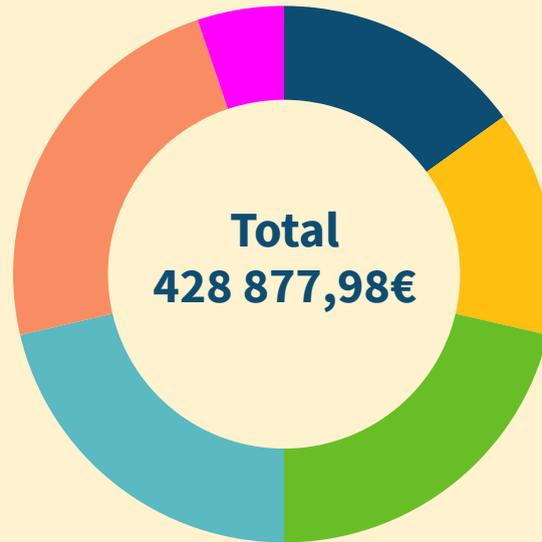
22 017,74 €

Cartons

100 633,65 €

Papier

91 702,08 €



Total
428 877,98€

Acier

64 319,83 €

Plastiques

58 816,93 €

Verre

91 387,75 €



Dépenses

Matrice des coûts de l'ADEME - Collectes sélectives

Dépenses HT	Recettes HT	Coût aidé 2023
2 198 061€ Emballages	167 902€ de produits industriels 1 040 871€ de soutiens et aides	13,1€/hab Coût aidé 2022 : 7,3€/hab <small>Médiane nationale emballages et papiers milieu rural - 2020</small> 
383 990€ Papiers	91 702€ de produits industriels 65 152€ de soutiens et aides	3€/hab Coût aidé 2022 : 2,4€/hab
232 143€ Verre	91 960€ de produits industriels 41 076€ de soutiens et aides	1,3€/hab Coût aidé 2022 : 1,3€/hab <small>Médiane nationale (milieu rural - 2020)</small> 

Le coût aidé correspond au coût résiduel (coût sans les recettes industrielles, les soutiens et les aides) à la charge de la collectivité et donc à son besoin de financement.



05

Réseau des déchèteries





Déchèteries

Modalités d'accès

ACCÈS EN DÉCHÈTERIES

L'accès en déchèteries s'effectue par la délivrance d'une **carte d'accès** pour les particuliers et les professionnels

La carte d'accès doit être **présentée obligatoirement**, lors de chaque passage en déchèteries.

2 226 cartes attribuées en 2023

dont 723 volées sur un total de 47 020 en circulation

(+8,27% par rapport à 2022)



CONDITIONS DE DÉPÔTS



PARTICULIERS

Dépôts **gratuits mais limités** à **1m³/flux/jour** et à **2m³/jour** pour les déchets végétaux



PROFESSIONNELS

Dépôts **payants*** et **limités** à **3m³/flux/jour** et **10kg** pour les déchets dangereux

224 261 entrées en 2023

(+ 5,64% par rapport à 2022)



Déchèteries

Marché d'exploitation pour les 11 déchèteries

Objet du marché

- **Accueil, gardiennage, contrôle** des déchets apportés et l'orientation des usagers ;
- **Contrôle des cartes d'accès** des usagers et **saisie des volumes** déposés
- **Fourniture de bennes** ;
- **Transfert des bennes** vers les exutoires désignés ;
- **Gestion des enlèvements** de certains déchets : DMS, DEEE, pneus, radiographies ... ;
- **Entretien, maintenance et nettoyage** des sites.



Marché d'exploitation

Le service est assuré par le personnel d'une entreprise privée



En contrat depuis 1^{er} septembre 2016 jusqu'au 30 avril 2024.

PAPREC met à disposition des moyens humains :

- **10 gardiens**
- **4 chauffeurs de transfert**

Et des moyens matériels

- **4 Camions 26T** avec remorque
- **1 Camion de secours** : 26T muni d'une grue

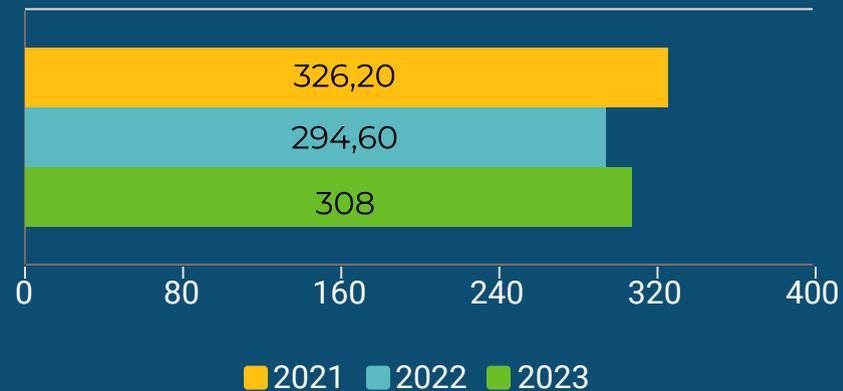


Les chiffres clés

Données pour les 11 déchèteries du territoire

Ratio par habitants

collecté/kg/habitant/an/



Commentaire :

En 2023, certains tonnages, jusqu'ici non comptabilisés les années antérieures (car non collectés ou non pris en compte dû à leur très faible quantité) ont été ajoutés. Notamment les lampes, l'amiante, l'huile de vidange, l'huile de friture, le polystyrène et les radiographies.

23 245

tonnes de déchets collectés en déchèteries en 2023
soit 308 kg/hab



Pour mémoire 2022 :
22 238T soit +4,53%



Les prestataires de traitement

Flux	Traitement	Prestataires
 <p>Vegetaux</p>	Valorisation organique	 <p>ECOSYS puis BRANGEON L'avenir dépend de Nous. Savigny en Véron (37)</p>
 <p>Métaux</p>	Recyclage matière	 <p>VINCENT RECYCLAGE Langeais (37)</p>
 <p>Bois</p>	Valorisation matière	 <p>ECOSYS puis BRANGEON L'avenir dépend de Nous. Savigny en Véron (37)</p>
 <p>Cartons</p>	Recyclage matière	 <p>Papeteries Palm Descartes (37)</p>
 <p>Encombrants</p>	Centre d'enfouissement technique	 <p>SUEZ environnement Sonzay (37)</p>
 <p>Gravats</p>	Valorisation en remblais	SA Ragonneau Parçay sur Vienne (37)
 <p>D3E*</p>	Recyclage des matières	 <p>ecosystem recycler c'est protéger Parçay Meslay (37)</p>

*Déchet d'équipement électrique et électronique



Les prestataires de traitement

Flux	Traitement	Prestataires
 <p>DDS</p>	Traitement spécifique	 <p>Parçay Meslay (37)</p>
 <p>Lampes et néons</p>	Valorisation matière	 <p>Joué Les Tours (37)</p>
 <p>Cartouches encre</p>	Valorisation matière et réemploi	 <p>Cherisy (28)</p>
 <p>Piles</p>	Recyclage matière	 <p>Joué Les Tours (37)</p>
 <p>Huile vidange</p>	Valorisation matière	 <p>Montmorillon (86)</p>
 <p>Huile friture</p>	Recyclage ou valorisation matière	 <p>Bonneuil sur Marne (94)</p>
 <p>Radiographies</p>	Traitement spécifique	 <p>(85)</p>
 <p>Textiles</p>	Recyclage matières et réemploi	 <p>La Riche (37)</p>

Filière disponible à la déchèterie de **Savigny en Véron** seulement



Les prestataires de traitement

Flux	Traitement	Prestataires
 <p>Polystyrène</p>	Valorisation matière	 Richelieu (37)
 <p>Pneus</p>	Valorisation matière	 Joué Les Tours (37)  Reignac sur Indre (37)
 <p>Amiante</p>	Installation SDND	 La Roche Clermault (37) & l'ISDND à La Reutière (49)

Filière disponible à la déchèterie de **Richelieu seulement**

19
FILIÈRES DE
VALORISATION
EN DÉCHÈTERIES

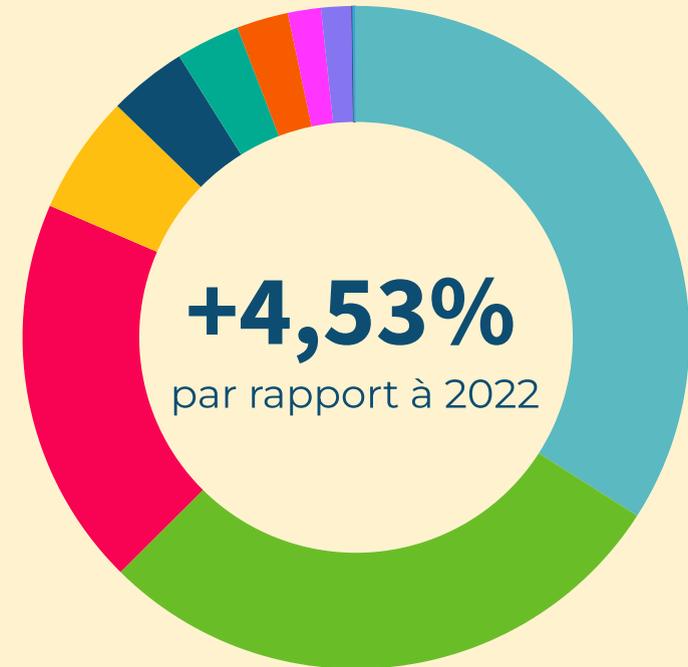
- Lexique**
- **Valorisation organique** désigne l'ensemble des modes de gestion et de valorisation des déchets biodégradables.
 - **Recyclage matière** recouvre la récupération, la réutilisation, la régénération et le recyclage des matériaux extraits des déchets.
 - **Installation SDND** est une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) qui élimine des déchets non dangereux par dépôt ou enfouissement sur ou dans la terre disposant de l'agrément préfectoral adapté au déchet à éliminer.



Répartition des tonnages

Part des flux pour les 11 déchèteries

34% Encombrants	3,8 % Métaux	1,46% Textiles	0,003% Cartouches encre
28,4% Végétaux	3,1% DEEE	0,167% Huile vidange	0,004% Huile friture
19% Gravats	2,5% Cartons	0,026% Piles	0,003% Radiographie
5,8% Bois	1,6% DDS (peintures)	0,011% Lampes	0,007% Polystyrène





Répartition des tonnages

Flux par communautés de communes

Flux	 Tonnes TW	 Tonnes CVL	 Tonnes TVI	Tonnes TOVAL	TOTAUX
ENCOMBRANTS	3124,14	1944,82	1912,94	915,12	7897,02
VÉGÉTAUX	2321,03	2231,66	1368,78	663,02	6584,49
GRAVATS	1558,73	1398,7	978,76	480,75	4416,94
BOIS (Panne de balance en 2022)	534,89	508,68	301,58	0	1345,15
MÉTAUX	365,30	226,14	192,67	99,16	883,28
DECHETS D3E	277,209	218,181	161,97	72,134	729,49
CARTONS	222,84	172,08	130,58	65,08	590,58
DECHETS DIFFUS SPECIFIQUES (PEINTURES)	153,62	119,34	69,50	36,84	379,30
TEXTILES + bornes territoire	99,566	128,797	67,295	42,532	338,19
HUILE DE VIDANGE	15,48	9,63	9,18	4,59	38,88
PILES	2,01	2,19	0,97	0,95	6,12
POLYSTYRÈNE	1,62	0	0	0	1,62
LAMPES ET NÉONS	0,798	0,955	0,551	0,253	2,56
RADIOGRAPHIES	0,24	0,18	0,18	0,06	0,67
CARTOUCHES ENCRE	0,091	0,319	0,246	0,144	0,80
RADIOGRAPHIES	0,24	0,18	0,18	0,06	0,67
HUILE DE FRITURE	0	0,95	0	0	0,95
AMIANTE	3,9	0	0	0	3,90
PNEUS	11,46	5,9	5,08	2,82	25,26
19	8693,17	6968,71	5200,47	2383,52	23 246



Recettes et dépenses

Matrice des coûts de l'ADEME - Déchèteries



Dépenses

HT

3 706 184€



Recettes

HT

189 882€

de produits industriels

64 010€

de soutiens



Coût aidé

2023

45,8 €/hab

Coût aidé 2022 : 40,4€/hab



Le coût aidé correspond au coût résiduel (coût sans les recettes industrielles, les soutiens et les aides) à la charge de la collectivité et donc à son besoin de financement.



06

indicateurs financiers





Mode de financement du service

Le *SMICTOM* fait un appel de contributions auprès des Communautés de Communes qui se composent de 2 parties :

- La **contribution en coût à l'habitant pour la collecte et le traitement des déchets**
- La **contribution des déchèteries**

→ Chaque Communauté de Communes, définit et adopte le prélèvement auprès des usagers de la REOM ou de la TEOM *.

* REOM : Redevance d'enlèvement des ordures ménagères

* TEOM : Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

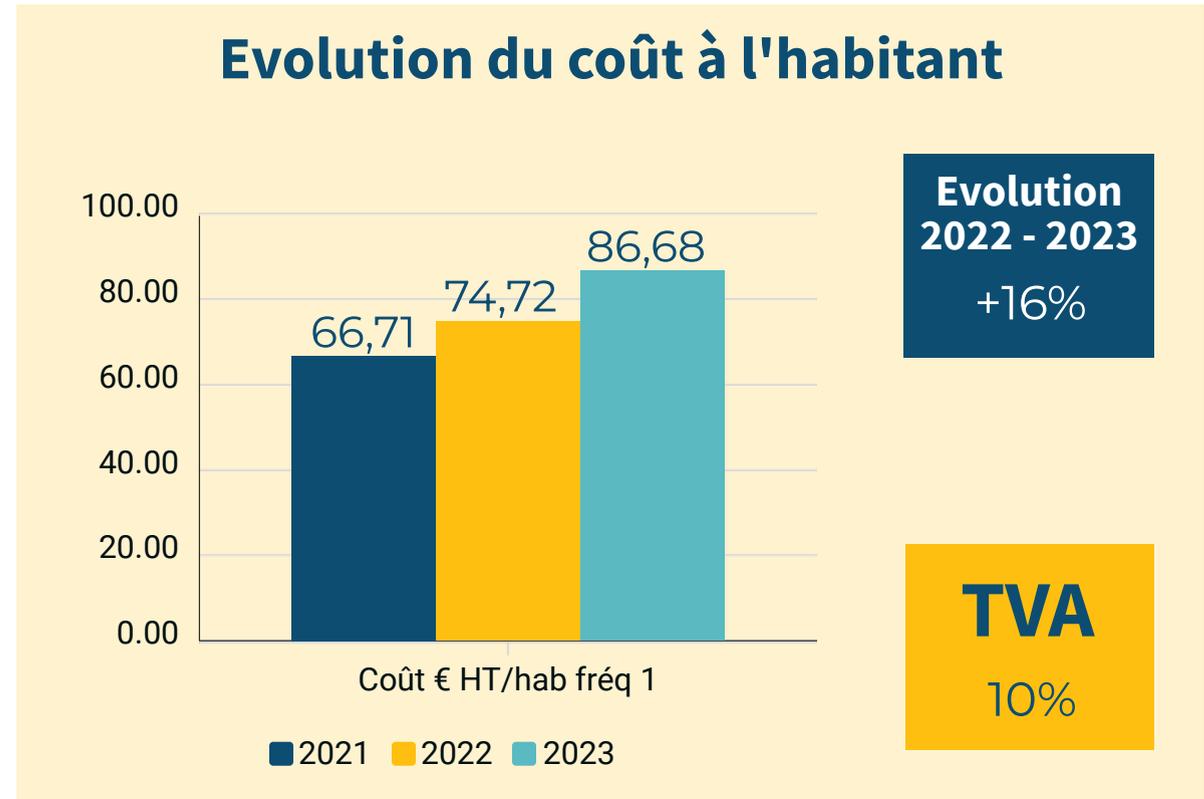




Contributions

Coûts à l'habitant 2023 - Adoptés en séance le 05 avril 2023

Fréquence collecte/ semaine	Coût € HT/ hab
1	86.68€
2	104.02€
3	112.68€
4	121.35€
5	130.02€





Budget fonctionnement

51

Les dépenses

En 2023, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à **12 264 303,81€** et se sont réparties comme suit :
Opérations réelles : 11 851 284,21€ et **Opérations d'ordres : 413 019,60€**

Charges générales

238 142,12€

1,94%

Charges gestion courante

11 256 706, 76€

91,78%

Amortissements

413 928,20€

3,38%

Charges de personnel

349 941,97€

2,85%

Charges financières

5 584,76€

0,05%



Chiffres en € HT issus du CA 2023



Budget fonctionnement

Les recettes

En 2023, les recettes de fonctionnement du syndicat ont atteint **12 275 551,72€** et sont réparties comme suit : **Opérations réelles : 12 147 251,85€** et **Opérations d'ordres : 128 299,87€**

Reprise de matériaux

772 287,38€

6,36%

Atténuation de charges⁽¹⁾

16 695,90€

0,14%

Vente de vapeur

234 981,19€

1,93%

Contributions des COM COM

9 961 379,66€

82,01%

Dotations et participations

1 158 934,82€

9,54%

Produits exceptionnels⁽²⁾

2 972,90€

0,02%

Chiffres en € HT issus du CA 2023

(1) Remboursements des absences de personnel - (2) Remboursements des sinistres et des pénalités de collectes



Budget fonctionnement

Contributions de communautés de communes : **9 945 237,20€**

Communautés de communes	OM	DÉCHÈTERIE
 COM COM TOVAL	870 776,58 €	303 547,03 €
 COM COM TVI	1 643 118,24 €	769 107,36 €
 COM COM CVL	2 053 154,57 €	904 179,61 €
 GRAND CHATELLERAULT	1 906,96 €	- €
 COM COM TVV	2 209 405,42 €	1 190 041,43 €

6 778 361,77€

3 166 875,43€



Budget Investissement

Les dépenses

Les dépenses d'investissement (hors opération d'ordre) réalisées au titre de l'année 2023 se sont élevées à **747 615,21€**. Elles ont été affectées aux opérations suivantes :



Chiffres en € HT issus du CA 2023



Budget investissement

Les recettes

Les recettes d'investissement se sont élevées à **527 594,48€**.

Elles ont été affectées aux opérations suivantes :



Chiffres en € HT issus du CA 2023



Coût aidé global

56

Matrice des coûts de l'ADEME confiée au cabinet spécialisé AJBD



Coût aidé

2023

10 102 981 €

soit

134 €/hab

Coût aidé 2022 : 119,3€/hab



Médiane

Nationale 2020

109€/hab 

en France

88€/hab 

en milieu rural



Financement du service

9 945 239€

contributions des collectivités

49 738€

facturation en déchèterie
des professionnels
(99 % du coût aidé)

Le coût aidé correspond au coût résiduel (coût sans les recettes industrielles, les soutiens et les aides) à la charge de la collectivité et donc à son besoin de financement.



SMICTOM du Chinonais

Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères du Chinonais



02 47 93 22 05



contact@smictom.com



24, Place Jeanne d'Arc
37500 CHINON

